

Vie du village
Bloc note Pêle-mêle

INAUGURATION ECOLE

le samedi 30 Juin à 10h30

- L'inauguration de la nouvelle école aura lieu le samedi 30 Juin à 10h30, Mr le Prefet sera normalement présent. Tous les Charentillais et Charentillaises sont conviés à cette inauguration, qui sera suivie d'un cocktail.



Visite virtuelle de l'école:

<http://www.charentilly.com/pano19/19.html>

MODERN JAZZ & danses pluri-ethniques

Spectacle de fin d'année
le vendredi 29 juin à 20h, parc de la salle polyvalente

Club des fils d'argent

Le club des fils d'argent de CHARENTILLY organise le JEUDI 17 MAI 2012 une randonnée pédestre et un repas, au profit de la recherche Médicale .

Accueil et repas : salle MADELEINE GUILLEMOT à partir de : 9 h les inscriptions - 9 h30 départ - 12 h30 repas

renseignements:

Madame PIOFFET M: 02 47 56 60 07

Madame BESNIER M: 02 47 56 60 79

Monsieur VASLIN B: 02 47 56 64 69

-Prix du repas seul : 13€

- Prix du repas + la marche et l'encas : 15 €

-Prix de la marche et l'encas : 5 €

ENEZ NOMBREUX POUR CETTE BONNE OEUVRE .



ECHO du VILLAGE

Nous vous rappelons, qu'il est important de vous inscrire sur le site de la commune, afin de continuer de recevoir la publication mensuelle de notre commune.

www.charentilly.com puis cliquez sur le menu «Abonnement écho»

MINI-RAID BINOME ENFANT-ADULTE



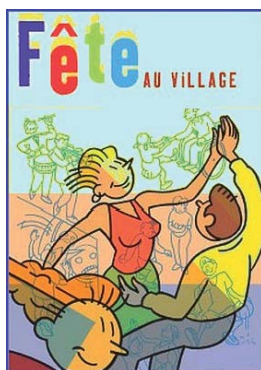
CHARENTILLY DIMANCHE 13 MAI 2012

L'Union Sportive de Charentilly organise la 1ère édition du Mini-Raid de Charentilly le dimanche 13 Mai 2012. Le principe est de faire découvrir différentes activités sportives dans un esprit ludique. Les épreuves s'enchaînent et permettent à tous de s'amuser. Le mini-raid comporte des épreuves en alternance : course à pieds, VTT, orientation et des surprises. Les adultes accompagnateurs ont un rôle d'encadrant et veillent à la sécurité des enfants. De plus les activités sont encadrées par des personnes compétentes. Un médecin sera présent. Chaque équipe sera constituée d'un adulte et d'un enfant de 8 à 14 ans.

**plus d'info & Fiches d'inscription à télécharger sur
le site de la commune: www.charentilly.com**

Fête de l'école

**le dimanche 24 juin à 15h
parc de la salle polyvalente**



Fête du village 2012

organisée par les associations
Samedi 7 Juillet

Reservations / renseignements :

-Mr besnier 02 47 56 68 56

- Mr chesneau 06 61 46 51 12

- permanences : dimanche 24 juin à la fête de l'école

Incivilité

Des dégradations sont assez souvent constatées sous le porche de l'église (salissures, documents arrachés du tableau d'affichage et brûlés...) Il est rappelé que les conséquences « financières » de ce genre de méfait sont supportées par la collectivité charentillaise.



Mairie

1 place Andrée Cousin
37390 Charentilly

Charentilly



L'Echo du Village

Avril 2012

INFOS PRATIQUES

Tel : 02 47 56 65 46 - Fax : 02 47 56 53 56

Email : mairie@charentilly.com

Site Internet: www.charentilly.com

Mr le Maire et ses Adjointes reçoivent en semaine sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture au public

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : de 8h00 à 12h00

Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Site : www.charentilly.com

mairie@charentilly.com

Tel : 02 47 56 65 46

Fax : 02 47 56 53 56

Extraits de quelques décisions DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 19 Mars 2012



BOULANGERIE :

Affectation des résultats de l'exercice 2011 du budget annexe de la boulangerie :

Le Conseil municipal, après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2011 du Budget annexe Boulangerie, considérant que recettes et dépenses sont correctement justifiées.

Constatant que le Compte Administratif présente :

o En section d'exploitation :	
o Un résultat de l'exercice 2011 de	1 500 €
o Un résultat antérieur reporté de	219 €
o Un excédent cumulé de	1 719 €
o En section d'investissement :	
o Un déficit de l'exercice 2011 de	66 €
o Un déficit antérieur de	1 548 €
o Un déficit cumulé d'investissement de	1 614 €
o Un besoin de financement de	1 614 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter au budget 2012 les résultats comme suit :

- Reprise du résultat d'investissement	1 614 €
- A titre obligatoire pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement	1 614 €
- Affectation en section d'exploitation en excédent reporté	105 €

BUDGET UNIQUE EXERCICE 2012 :

o Section d'exploitation : Dépenses et Recettes équilibrées à	5 119 €
o Section d'investissement : Dépenses et Recettes équilibrées à	3 298 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le budget unique 2012.

ASSAINISSEMENT EAUX USEES :

1) Affectation des résultats de l'exercice 2011 du budget annexe de l'assainissement des eaux usées :

Le Conseil municipal, après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2011 du Budget assainissement eaux usées, considérant que recettes et dépenses sont correctement justifiées.

Constatant que le Compte Administratif présente :

- En section d'exploitation :	
o Un résultat de l'exercice 2011 de	74 486 €
o Un résultat antérieur reporté de	159 522 €
o Un excédent cumulé de	234 009 €
- En section d'investissement :	
o Un excédent de l'exercice 2011 de	4 266 €
o Un excédent antérieur de	18 346 €
o Un excédent cumulé d'investissement de	22 612 €
o Des restes à réaliser en dépenses de	1 267 900 €
o Des restes à réaliser en recettes de	1 013 796 €
o Un besoin de financement de	231 491 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter au budget 2012 les résultats comme suit :

- Reprise du résultat d'investissement	22 612 €
- A titre obligatoire pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement	231 491 €
- Affectation en section d'exploitation en excédent reporté	2 518 €

2) Prise en charge par le Budget Assainissement Eaux Usées de certains frais d'exploitation supportés par le Budget Principal 2012 :

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise la prise en charge initiale sur le Budget Principal, des dépenses à caractère général et celles des charges de personnel affectées au Budget Assainissement Eaux Usées.

- Autorise en fin d'exercice, le remboursement de ces charges du Budget Assainissement Eaux Usées vers le Budget Principal pour les dépenses à caractère général, estimé à 1 400€, et pour les charges de personnel, estimé à 8 340 €.

BUDGET UNIQUE EXERCICE 2012 :

o Section d'exploitation : Dépenses et Recettes équilibrées à 134 714,86 €

o Section d'investissement : Dépenses et Recettes équilibrées à 1 310 249,08 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le budget unique 2012.

BUDGET PRINCIPAL :

1) Affectation des résultats de l'exercice 2011 du budget principal.

Le Conseil municipal, après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2011 du Budget principal, considérant que recettes et dépenses sont correctement justifiées.

Constatant que le Compte Administratif présente :

o En section d'exploitation :	
o Un résultat de l'exercice 2011	158 403 €
o Un résultat antérieur reporté de	289 374 €
o Un excédent cumulé de	447 777 €
o En section d'investissement :	
o Un déficit de l'exercice 2011 de	732 747 €
o Un excédent antérieur reporté de	283 661 €
o Un déficit cumulé d'investissement de	449 086 €
o Des restes à réaliser en dépenses de	311 130 €
o Des restes à réaliser en recettes de	403 100 €
o Un besoin de financement de	357 116 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter au budget 2012 les résultats comme suit :

o Reprise du résultat d'investissement en déficit reporté	449 086 €
o A titre obligatoire pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement	357 116 €
- Affectation en section de fonctionnement en excédent reporté	90 661 €

BUDGET UNIQUE EXERCICE 2012 :

o Section de fonctionnement : Dépenses et Recettes équilibrées à	748 572 €
o Section d'investissement : Dépenses et recettes équilibrées à	1 214 743 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le budget unique 2012.

ECOLE :

Construction de la nouvelle école, levée des pénalités du lot 4 Charpente bois. L'entreprise « La Charpente Thouarsaise » titulaire du lot 4 Charpente bois s'est vu attribuer en cours de chantier des pénalités de retard et des pénalités pour absences aux rendez-vous de chantier pour un montant de 3 719 €. L'architecte propose en accord avec le maître d'ouvrage, la levée de l'ensemble des pénalités considérant que l'entreprise a fait par la suite preuve de diligence ce qui n'a pas retardé le calendrier d'exécution de l'infrastructure. Le Conseil municipal, donne son accord à la levée des pénalités de retard.

- Divers :

Derniers travaux : Reprise des sols souples sur un point précis, installation des jeux de plein air, traçage des places de stationnement, des passages piétons, engazonnement à venir.

L'engazonnement extérieur est en cours.

INAUGURATION DE L'ECOLE :

L'inauguration est fixée la samedi 30 juin à 10 h 30 ; tous les habitants sont invités, un cocktail sera servi à l'issue de l'inauguration.

COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES :

Commission des bâtiments du mardi 21 février.

La commission s'est déplacée sur les lieux du site de l'ancienne école. Un compte-rendu a été établi et transmis à chacun des membres du Conseil municipal. Les sujets abordés seront discutés en après-Conseil.

COMPTE-RENDUS DES EPCI :

Syndicat Choissille du 21 février :

Parmi les principaux sujets abordés : compte administratif 2011 et compte de gestion – orientations budgétaires 2012 – travaux à réaliser hors contrat territorial etc...

Syndicat de Gendarmerie du 2 mars :

Parmi les points soumis à décision : compte administratif 2011 et compte de gestion – participation 2012 des communes membres (participation pour Charentilly 3 374 €) – Budgets 2012 – point sur le projet de fusion du syndicat avec le syndicat intercommunal de Neuillé Pont Pierre suggéré par M. le Préfet d'Indre et Loire.

Syndicat d'eau potable du 14 mars.

Parmi les principaux points délibérés : fusion de syndicats d'eau appuyée par la Préfecture – recherche d'un forage supplémentaire toujours en quête.

Syndicat Cavités 37 du 15 mars :

Parmi les décisions prises : vote du budget 2012 et recrutement de personnel technique et administratif.

Communauté de Communes et Gâtine et Choissilles du 12 mars

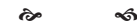
⋮

Parmi les points délibérés : Finances – Budgets 2012 – développement économique : Polaxis – cadre de vie – environnement : redevance incitative – Sports – Loisirs – Jeunesse – Culture – personnel.

ELECTIONS PRESIDENTIELLES :

Le conseil municipal établit les permanences au bureau de vote lors des élections présidentielles des dimanches 22 avril et 6 mai 2012.

Prochaine réunion du Conseil municipal
La prochaine réunion du Conseil municipal est prévue
le lundi 16 Avril à 20h30 heures, salle de la mairie.



(Le Procès Verbal officiel est consultable sur le panneau d'affichage
de la mairie et sur le site Internet de la commune)

www.charentilly.com rubrique PV Conseils



BOULANGERIE

Toutes nos félicitations à nos boulangers Mr et Mme TAVEAU,
qui ont obtenu le 1^{er} prix départemental de la baguette traditionnelle.